



Déclaration de la FNEC-FP FO à la F3SCT du 21 mars 2024

Madame la présidente de la F3SCT,

Le gouvernement Macron/Attal a annoncé un plan d'austérité d'une violence inouïe.

En effet, ce sont 10 milliards en 2024 puis 20 milliards en 2025 de moins pour le budget de l'Etat alors que les besoins sont criants pour les services publics et en particulier pour l'école publique qui est à un point de rupture.

Pourtant, les entreprises du CAC 40 ont encore battu des records de bénéfices nets (123 milliards d'euros). Le Président Macron envoie 3 milliards d'euros d'armes en Ukraine et le budget militaire atteint un record de 413 milliards d'euros sur 7 ans.

De l'argent, il y en a. Et les besoins des services publics et de l'école publique sont criants.

Dans notre département, il manque des enseignants (1^{er} degré et 2nd degré), des CPE, des médecins scolaires, des administratifs, des infirmiers scolaires, des AED et AESH. Ainsi, ce sont donc des milliers de postes menacés. Ce plan d'austérité provoquera de fait une dégradation des conditions de travail des personnels et aura des conséquences néfastes sur leur santé. Le ministère reconnaît d'ailleurs que la réduction du budget de l'Education nationale ne sera pas « indolore ».

Malgré l'opposition des personnels, y compris celle des chefs d'établissement, le premier ministre Attal, se substituant à la ministre de l'EN, a maintenu son « choc des savoirs ». FO le réitère avec détermination : il n'est pas acceptable que se mette en place un dispositif de tri scolaire et social qui génère, d'ores et déjà, le désordre dans les établissements. La revendication de retrait total et définitif reste entière pour FO. Dans les instances consultatives, au sein des collèges, des motions ont été adoptées, parfois avec les parents d'élèves, exprimant l'exigence de retrait.

Depuis le 1^{er} février, la mobilisation se développe, comme dans certains départements, en particulier celui de la Seine Saint Denis.

Les personnels rejettent de manière plus globale l'ensemble des contre-réformes portées par ce gouvernement. Dans la filière professionnelle, ils combattent toujours, dans l'unité, le sabotage des lycées professionnels et la volonté manifestée par ce gouvernement de les transformer en prestataires de l'apprentissage. Contre l'avis du CSE, le gouvernement a publié ces jours derniers des décrets qui diminuent en Terminale le temps d'enseignement au profit des stages en entreprise, avançant les épreuves au mois de mai.

Ce que revendiquent les PLP, avec FO, c'est un enseignement professionnel sous statut scolaire et non sur le tas.

Les personnels administratifs dénoncent la mise en place à marche forcée de nouvelles applications comme Opale et RenoIRH qui génèrent dans tous les services concernés un travail supplémentaire considérable, stress, angoisse, et parfois un mal-être au travail.

Dans le premier degré, c'est l'austérité budgétaire qui frappe de manière inédite. Autant de « coupes » qui détériorent gravement le service public. Les suppressions de postes décidées dans les Écoles vont entraîner mécaniquement une hausse des effectifs et donc dégrader les conditions de travail. Elles vont accroître les

difficultés du remplacement, alors que plus de 2000 absences n'ont pas été remplacées depuis septembre en Mayenne.

Pour FO, une telle situation est inacceptable, et il y a désormais un risque grave qui pèse sur la santé et la sécurité des personnels.

Prendre en compte sérieusement les conditions de travail et de santé des personnels, cela suppose d'être guidé par la prévention primaire, et par conséquent de retirer les « contre réformes » dont les personnels ne veulent pas ; cela suppose d'augmenter immédiatement de 10% les salaires, avec comme perspective le rattrapage des 28% de pouvoir d'achat perdus depuis l'an 2000 ; cela suppose de se donner les moyens de recruter des agents et d'ouvrir des postes ; cela suppose d'abandonner l'Acte 2 de « l'école inclusive ». Cela suppose d'accompagner les agents malades ou en situation de handicap en renforçant la médecine de prévention par le biais du recrutement des médecins nécessaires, afin qu'ils puissent pleinement remplir leurs missions.

Cela suppose le retrait de PPCR qui a créé un climat anxiogène sur le déroulement de carrière, des accompagnements tous azimuts, et un management de plus en plus autoritaire imposé par le Ministère.

Cela suppose encore, notamment, de combattre réellement le fléau de l'amiante. C'est donc à l'administration de prendre des mesures pour protéger les personnels face au risque de l'amiante. Force Ouvrière ne cesse de demander depuis des années, à travers plusieurs avis qui restent sans réponse, de tout mettre en œuvre pour :

- recenser précisément les établissements et services amiantés et l'ensemble des DTA
- organiser des examens médicaux à l'attention des personnels exposés à l'amiante ;
- instaurer des mesures de protection de toute urgence dans les établissements amiantés du département ;
- mettre en place au plus tôt un plan de désamiantage.

Pour FO, seule la satisfaction des revendications permettrait d'envisager un changement positif du quotidien professionnel des personnels de notre ministère.